



UNION FEDERALE DES RETRAITES FORCE OUVRIERE
46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS
Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80
E-mail : ufr@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



Communiqué de presse

**Devant l'Incohérence du Gouvernement, pour l'UFR-FO une seule décision :
RÉTABLIR LA DEMI-PART DANS LA LOI DE FINANCES 2016**

Ils nous l'avaient promis, ils ne l'ont pas fait, aujourd'hui on voit le résultat.

Dans le cadre des élections présidentielles de 2012, nous avons demandé aux différents candidats de rétablir la demi-part pour les veuves et veufs. Nous leur avons signalé les conséquences que cela aurait sur les revenus des retraités tant au niveau de leurs impôts ou taxes diverses mais aussi sur la suppression de certains avantages sociaux. Malgré ses engagements, la majorité élue n'a pas remis en cause cette mesure injuste. Elle en constate aujourd'hui les conséquences.

Il s'ensuit une série de décisions gouvernementales contradictoires ce qui démontre l'absence de réflexions en aval. Une partie (on cite 250.000 sur les 900.000 qui bénéficiaient de la demi-part ?) serait exonérée du paiement des impôts locaux en 2015 et 2016.

Mais après 2016 qu'en sera-t-il ? Quid également des retraités impactés et non exonérés !

La situation - souvent précaire - de ces retraités va donc continuer de se dégrader. Alors que les cadeaux fiscaux continuent de pleuvoir sur les entreprises (pacte de responsabilité, CICE, etc...) les salariés et agents publics, actifs ou retraités, subissent une nouvelle fois la politique d'austérité menée par le gouvernement.

Pour le Bureau de l'UFR-FO, un seul mot d'ordre :

IL FAUT RÉTABLIR LA DEMI-PART DANS LA LOI DE FINANCES 2016

Paris le 9 novembre 2015